

Elections professionnelles du 20 décembre 2018 au 20 février 2019

Mission laïque française

**POUR ET AVEC LES PERSONNELS !**

**Votez**



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

Fédération Syndicale Unitaire



Syndicat National Unitaire des instituteurs,  
professeurs des écoles et PEGC



Syndicat National des  
Enseignements de Second degré



Syndicat National  
de l'Éducation Physique

**Enseigner à l'étranger est votre choix,  
vous défendre est notre combat !**

Votez dès réception du matériel de vote.

## Les syndicats de la FSU ont obtenu :

- le respect du droit de tout personnel d'être accompagné par un-e représentant-e syndical-e de son choix,
- l'engagement de la MLF de consulter les représentant-es des personnels en CCP avant toute décision de non-renouvellement de contrat détaché,
- la possibilité pour les personnels de contester leur compte rendu de « rendez-vous de carrière » auprès de la CCP de la MLF, avant transmission au MEN,
- quelques améliorations dans le « Statut commun » : visite médicale d'embauche à la charge de l'employeur, congé de maternité au minimum égal à celui des fonctionnaires en France, respect du service réglementaire des agrégés.

Élections professionnelles 2018

Je choisis mes élu-es  
**JE VOTE FSU**



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## Les syndicats de la FSU revendiquent :

### de meilleures conditions de travail et de vie

- une réelle prise en compte du coût et des conditions de vie locale dans le calcul de l'indemnité,
- des contrats à reconduction tacite et renouvelables sans limitation de durée,
- la généralisation de la prise en charge des frais de déménagement,
- l'alignement sur la Fonction publique concernant le maintien du traitement durant les congés de maladie,
- une réelle prise en charge des personnels dans les pays en crise en cas de rapatriement ou de préjudice.

### le respect du droit des personnels

- un fonctionnement plus démocratique des établissements, fondé sur le dialogue social et le respect des instances, des personnels et de leurs représentants,
- un recrutement équitable et transparent des détachés, sans profilage injustifié,
- le respect de la liberté pédagogique,
- le droit au temps partiel,
- le respect des droits syndicaux : droit de grève, réunions syndicales sur le temps de service, décharges syndicales.

## Les syndicats de la FSU s'opposent aux régressions à la MLF !

La MLF est entrée très vite dans le « nouveau monde », avec son lot de régressions et d'atteintes portées aux personnels :

- mobilité forcée et limitation à 9 ans des contrats pour les nouveaux détachés MLF sans aucune contrepartie financière,
- profilage généralisé et excessif pour le recrutement,
- entorses répétées au paritarisme dans le fonctionnement de la CCP.